



Conseil de quartier des Coteaux de l'Orge

Le 21 Novembre 2016

Principaux points évoqués

Rappel : L'adresse mail des conseils de quartiers est utilisable pour les problèmes rencontrés au quotidien.

1/ Point sur le projet de rénovation urbaine

L'EPT GOSB est le Maître d'ouvrage de l'aménagement des espaces publics dans le cadre du projet ANRU. Le projet touche 50 ha, 2000 logements. Il représente un investissement de 120 000 000 euros. Le contrat avec l'ANRU prend fin en 2018. Il s'agit d'un projet conséquent qui transforme le quartier.

Avant le conseil de quartier de Juin 2016, il avait été réalisé :

- L'aménagement de la voirie du 25 au 31 avenue de Bretagne a été réalisé. Il offre 26 places de stationnement sur voirie.
- L'axe Dunant/Bretagne a été aménagé. La voirie a été rétrécie, les trottoirs ont été élargis, une piste cyclable a été installée. Le stationnement sur voirie a été remis en face du parking
- Le réaménagement du parvis de l'espace Suzanne Lacore a été fait. Le stationnement a été remis, l'abri de bus a été déplacé et remis aux normes (les bus s'arrêtent sur la voirie à présent).
- L'espace central de l'avenue de Bretagne a été aménagé. Des bancs et un parking pour vélos ont été installés devant la crèche.
- L'aménagement de l'allée de Marseille et du parvis de l'avenue Provence. Le nombre de places de stationnement a été multiplié par deux et les trottoirs ont été élargis. Le nouveau Franprix de l'avenue de Provence a ouvert en septembre 2016. Le but est de faire en sorte que le Franprix joue un rôle de locomotive commerciale, dans l'animation du quartier.
- Le parking des Axes Artois/Marseille a été réalisé.
- Les abords de l'école Daudet (parvis et cheminements sur le côté) et de l'église ont été aménagés. Une concertation a eu lieu avec les usagers de l'église pour que l'aménagement du parvis soit cohérent avec les usages de l'espace public (cérémonies,...). Le mobilier urbain a été installé.

Depuis le conseil de quartier de Juin 2016, ont été réalisés :

- L'aménagement de la placette entre l'avenue de Flandre et l'avenue de Provence,
- Les travaux du belvédère,
- L'aire de jeux pour les 2/3 ans et les 8/10 ans a été installée durant l'été 2016. Le prestataire est Transalp.
- Les travaux d'aménagement des espaces compris entre l'école, la Maison Rouge et les résidences Lille et Arles ont été réalisés (cheminements sur le côté et jardins de l'école Daudet (allée), voie de service arrière de l'école Daudet et de la Maison Rouge, rampe d'accès entre l'école Daudet et la Maison Rouge).

Ce qui est prévu avant 2018 :

- La dernière phase des travaux sur les réseaux d'eau potable par la SNI,

CT – 20/12/2016

- Le lot 5 du secteur Bretagne doit trouver un opérateur, il est actuellement à l'étude,
- Démolition de l'ancien local du Franprix,
- Démolition du hangar et réaménagement du parking public de l'avenue de Flandre (plus d'explications en partie 2),
- Aménagement du terrain à proximité de la MJC (installation d'un nouveau boulodrome, espaces verts, parking. Plus d'explications en partie 2).
- Les cheminements piétons de traversée des bois vers les établissements scolaires du secteur Du Bellay

2/ Point sur les travaux du boulodrome

Le projet a pour objectif de finaliser les aménagements dans le cadre du PRU, d'augmenter les possibilités de stationnement, d'agrandir le boulodrome et de maintenir des « espaces verts » dans le quartier.

Suite à la validation en conseil de quartier, les travaux seront programmés pour 2017-2018 et seront réalisés par l'EPT.

Le hangar de la SNI sera démoli pour accueillir un parking de 20 places et un espace vert en 2017.

L'ancien local de la MJC (à gauche de l'actuel équipement) sera remplacé par un espace vert.

Début 2018, le terrain se situant à droite de la MJC sera réaménagé pour accueillir environ 15 places de stationnement, un terrain pétanque de 6 jeux et des espaces verts (à côté du parking, derrière le terrain de pétanque et entre le parking et le terrain de pétanque).

Aussi, le projet tiendra compte de l'intégration d'un Point d'Apports Volontaires (déchets recyclables et en verre) .

3/ Tour d'horizon des préoccupations des habitants

- Le cheminement piéton vers le square de la Brasserie est glissant et non éclairé.
- Récurrence des dépôts sauvages d'encombrants dans le quartier (hors calendrier de collecte). Les bailleurs seront rencontrés afin qu'ils veillent au bon respect du calendrier.
- Nuisances sonores nocturnes au 2 avenue de Flandres. La SNI intervient pour identifier les causes de ces nuisances sonores et les limiter (visites auprès de ses locataires dans les appartements).